La revue du quatrième arrondissement

LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

MÉDIATOR : tribune de Bernard Debré | Edito de Vincent Roger | L'église Saint-Paul

Paris du bout de ma lorgnette

par Nelly Garnier

Entretien avec
Roselyne BACHELOT
"LE DÉFI MAJEUR DE LA DÉPENDANCE"

Hôpitaux de Paris

De l'ambition pour le **plus grand CHU** d'Europe

La vérité sur L'Hôtel Dieu
Interview du Professeur Pierre Coriat

avril - mai - juin 2011

n°5

La revue du quatrième arrondissement

n°5

avril - mai - juin 2011

SOMMAIRE

p.2 Edito - Sommaire

p.3 à **6** *L'entretien*
Avec Roselyne Bachelot

p.7 & **8**
Ça s'est passé au Conseil de Paris

p.9 à **11** *Le dossier*
Hôpitaux de Paris
De l'ambition pour le plus grand CHU d'Europe

p.12 & **13** *Ça se passe dans le 4ème*
L'église Saint-Paul
Meeting en Mairie

p.14 & **15** *Tribunes libres*
Le scandale du Médiator
Par Bernard Debré
Billets…

Directeur de la Publication : Vincent Roger
Rédaction : Jean-Michel Sokol, Elisabeth Castel, Aurélie Caublot-Guérault, Nelly Garnier, Ludovic Roubaudi
Photos : DR
Imprimerie* : IPS
Tirage : 15 000 ex
Dépôt légal : 2ème trimestre 2011
ISSN / 2104-2519
*Papier certifié FSC

Conception graphique, réalisation : bouelle.fr
Édition et régie publicitaire

Cithéa

178, quai Louis Blériot - 75016 Paris
Tél : 01 53 92 09 00
contact@citheacommunication.fr
www.citheacommunication.fr

Vous ne recevez pas le journal?
Contactez le **0 800 746 902** (appel gratuit)
Vous souhaitez figurer dans la prochaine édition?
Cithéa communication au 01 53 92 09 00 *ou par* mail : contact@citheacommunication.fr

"Toute reproduction ou représentation intégrale ou partielle, par quelque procédé que ce soit, des pages ou images publiées dans la présente publication préalable écrite de l'éditeur est illicite et constitue une contrefaçon."
Loi du 11 mars 1957, art. 40, art. 41 et Code Pénal art. 425
Le journal n'est en aucun cas responsable des photos, des textes, des illustrations qui lui sont adressés.
La société Cithéa communication ne saurait être tenue responsable pour toute erreur ou omission dans les textes et illustrations du journal.

L'éditorial
de Vincent Roger
Conseiller de Paris
élu du 4ème
Conseiller Régional

Dix ans passés, dix ans à venir…

Le Maire de Paris vient de fêter ses dix ans de pouvoir à l'Hôtel de Ville. Au risque de vous surprendre, j'ai de l'estime pour Bertrand Delanoë. J'apprécie sa façon de présider les séances du Conseil de Paris et je le crois sincère dans ses convictions.

J'invite d'ailleurs mes amis à ne pas bâtir un projet sur l'antidelanoisme. D'abord, parce qu'on ne construit pas une vraie légitimité politique par des attaques personnelles et, ensuite parce que seule la présentation d'un projet pour Paris redonnera à l'opposition municipale de la crédibilité. Si la Droite veut reconquérir Paris, elle doit faire sa propre mue et non se préoccuper en permanence de ses adversaires. Que cela soit sur un ton agressif vis-à-vis de l'exécutif municipal ou dans une logique de suivisme qui consisterait à vouloir faire un copier/coller de l'action de la Gauche parisienne. Ces deux stratégies sont à mes yeux vouées à l'échec. Au sein de l'opposition, nous devons ouvrir une autre voie. Celle qui montrera notre attachement à des valeurs, notre volonté de dépasser les clivages partisans et notre capacité à rassembler, notre proximité avec les Parisiens, notre compréhension des enjeux quotidiens mais aussi des grands défis auxquels une ville monde comme Paris peut-être confrontée.

"ne pas bâtir un projet sur l'antidelanoisme"

Pour cela l'opposition municipale doit travailler à son unité. Elle doit soutenir dans les arrondissements des femmes et des hommes incarnant la rénovation. Elle se doit dès maintenant de préparer son programme d'avenir pour Paris et les Parisiens. Elle se doit également d'investir, le moment venu, un candidat [pour la Mairie de Paris] dont l'autorité morale soit aussi incontestable que mobilisatrice. Les chantiers ne manquent pas. La personnalité de Bertrand Delanoë et ses talents de communiquant ne doivent pas nous faire oublier que beaucoup reste à faire pour améliorer le quotidien des Parisiens et pour éviter à Paris de n'être qu'une ville musée. Je pense en particulier à l'abandon des classes moyennes en matière de logement mais également à la difficulté des seniors non propriétaires à demeurer dans Paris après leur vie active, à l'organisation de notre système de santé, à la propreté de nos rues, à un projet cohérent autour de la Seine, à la diversification des modes de garde pour les enfants, au développement économique, à la prise en compte du handicap dans la cité, à la vie sportive et culturelle… Indéniablement, Bertrand Delanoë a écrit un chapitre de l'histoire de Paris avec ses réussites et ses revers.

Ce qui m'importe désormais c'est de savoir avec qui et comment s'écrira le prochain chapitre des dix ans à venir. C'est dans cette perspective que j'inscris mon engagement au service de tous dans le 4ème arrondissement.

Le défi majeur de la dépendance

Rencontre avec Roselyne Bachelot, docteur en pharmacie, femme engagée et de défis, élue sachant dépasser les clivages partisans. Beaucoup se souviennent de ses votes de conviction à l'Assemblée nationale pour soutenir la loi Evin en 1991 et l'instauration du PACS en 1999. Aujourd'hui en charge du Ministère de la Solidarité et de la Cohésion sociale, elle a accordé un entretien à Vincent Roger pour évoquer ses grands projets concernant en particulier la dépendance et le droit des femmes.

Rencontre avec Roselyne Bachelot

Conscient que la révolution du vieillissement est un défi majeur, sous votre autorité, le Gouvernement a lancé un débat national sur la dépendance. Pourquoi une telle initiative ?

La dépendance est une réalité, qui se traduit aujourd'hui par des situations difficiles et douloureuses. Ces difficultés, ce sont d'abord celles que rencontrent les personnes dépendantes, leurs familles et leurs aidants, qui sont d'ailleurs souvent des aidantes. Elles sont également financières, puisque le reste à charge, notamment en établissement et pour les personnes les plus dépendantes, peut être important. Enfin, les départements connaissent des charges financières de plus en plus lourdes, tandis que des inégalités se font jour, en défaveur, en particulier, des zones rurales.

Dans les prochaines années, ces situations vont se multiplier, parce que la France connaît un choc démographique important, à travers le spectaculaire et extraordinaire allongement de l'espérance de vie. Chaque année, nous gagnons un trimestre d'espérance de vie !

C'est pour répondre à ce défi, présent et à venir, que le Président de la République a voulu un grand débat citoyen sur la dépendance, qu'il m'a chargée de conduire. Nous devons construire un modèle de prise en charge pour les 30 prochaines années et nous devons interroger la place des personnes âgées dans notre société. Ainsi, c'est notre projet commun, notre bien-vivre ensemble que nous définirons.

Quel est votre calendrier ?

Chacun doit pouvoir faire entendre sa voix et prendre toute sa part dans cette concertation. Pour cela, j'ai installé quatre groupes de travail thématiques, qui associent l'ensemble des experts et des partenaires concernés - qu'ils soient élus nationaux et locaux, partenaires sociaux, associations, professionnels, médecins ou usagers.

Dans quelques jours, des débats interdépartementaux vont avoir lieu en région, auxquels, avec Marie-Anne Montchamp et l'ensemble du Gouvernement, nous comptons participer. Le premier se tiendra à Angers le 18 avril prochain. Ces débats devront être menés dans un laps de temps relativement contraint : entre avril et mai 2011.

Après ceux-ci, se tiendront quatre colloques interrégionaux thématiques, précédés de la mise en place de *"groupes de parole"* de citoyens. Un site Internet dédié au débat national a été créé pour recueillir les contributions citoyennes (www.dependance.gouv.fr). Chacun peut y poster ses remarques ou propositions, qui seront examinées avec intérêt.

Au total, le débat doit aboutir à l'été. A cette date, une synthèse générale sera remise au Président de la République pour permettre des arbitrages gouvernementaux et des mesures concrètes pour nos concitoyens.

> ***"le reste à charge est un sujet qui sera abordé dans le cadre de cette réforme"***

A Paris, le reste à charge pour les familles est supérieur en moyenne à 2500€/mois et peut aller jusqu'à 5500€. Comment aider les familles et en particulier celles appartenant aux classes moyennes ?

C'est vrai : le reste à charge pour les familles est globalement plus élevé à Paris qu'en province. Cela tient en grande partie au coût de l'immobilier qui est supérieur dans la capitale et dont il faut tenir compte. Pour autant, si certaines familles ont des difficultés à financer une place en EHPAD, celles qui assument un reste à charge de 5500 euros ont en général fait le choix, tout à fait légitime, d'une prestation supérieure. Il n'est donc pas anormal que la personne dépendante qui vit dans un établissement de luxe finance son hébergement.

Ceci étant, je l'ai dit : le reste à charge est un sujet qui sera abordé dans le cadre de cette réforme. Nous devons réfléchir, collectivement, aux moyens de mieux encadrer les tarifs d'hébergement en établissement spécialisé, surtout si la collectivité y consacre un effort financier supplémentaire.

Que répondez-vous au Parti socialiste, qui, dans son projet, propose de financer la dépendance uniquement par la solidarité nationale ?

Je suis étonnée par cette proposition du Parti socialiste car l'APA, qui a été créée en 2002 par le gouvernement de Lionel Jospin, n'a jamais eu vocation à remplacer totalement la participation financière des personnes dépendantes.

Il faut surtout rappeler que la solidarité nationale est le principal financeur de la dépendance : cette année, elle y consacrera 25 milliards d'euros, ce qui est tout à fait considérable.

Les familles participent aussi à ce financement, et 5 millions de nos concitoyens ont fait le choix de souscrire à des contrats d'assurance dépendance.

Il est bien sûr inacceptable qu'une personne dépendante renonce à une solution d'hébergement parce qu'elle n'a pas suffisamment de ressources. Mais il est normal, en revanche, qu'elle contribue au financement de son hébergement en fonction de ses moyens.

Aujourd'hui, nous disposons d'un système mixte et j'observe que l'ensemble des acteurs que j'ai pu rencontrer souhaite le préserver.

Une synthèse entre prévoyance et solidarité est-elle souhaitable ? Est-elle possible ?

L'ensemble des acteurs concernés par la dépendance sont très attachés au maintien d'un socle de solidarité nationale.

Cette solidarité nationale doit-elle prévaloir seule ou bien faut-il l'articuler avec la prévoyance ? Là encore, le débat devra permettre d'apporter des réponses à cette question. En tout état de cause, une solution mixte supposerait une meilleure articulation entre solidarité et prévoyance. C'est un aspect qui mérite également réflexion.

Dans la capitale comme dans beaucoup de grandes villes, de nombreuses personnes vivent seules. La lutte contre la

solitude a été déclarée grande cause nationale de l'année 2011. Pouvons-nous espérer des améliorations ?

Nous le pouvons et nous le voulons ! Effectivement, dans nos grandes villes, et en particulier dans notre capitale, de nombreuses personnes souffrent de la solitude. Toutefois ce phénomène n'est pas uniquement urbain, il existe partout dans notre pays : c'est une solitude non choisie, une solitude qui isole, une solitude qui marginalise.

Pensez à ces étudiants ou à ces jeunes actifs parisiens isolés de leurs familles ! Pensez à ces femmes qui élèvent seules leurs enfants, souvent dans une situation de précarité morale et matérielle ! Pensez à cette personne âgée dépendante qui doit vivre seule, loin de sa famille, alors même qu'elle perd son autonomie. C'est pour cela que le Premier ministre a choisi de faire de la solitude la grande cause nationale pour l'année 2011.

Le label *"Pas de solitude dans une France fraternelle"* a pour but de mettre en avant cette problématique et de saluer le travail des associations. Très actives à Paris et en grande couronne - je pense notamment à la société de Saint Vincent de Paul -, elles accompagnent les personnes isolées et s'efforcent de les rendre de nouveau actrices de leurs propres destinées.

Des solutions existent déjà, il est temps de les valoriser, de les faire connaître et de les développer, pour permettre à nos concitoyens de sortir de la solitude et de renforcer le lien social.

Beaucoup de personnes âgées demandent à pouvoir rester chez elles le plus longtemps possible. Que peut faire la puissance publique ?

Nous le savons bien : la très grande majorité de nos concitoyens souhaite rester à leur domicile le plus longtemps possible. Cela suppose des services en nombre et en qualité suffisants, un logement et un environnement adaptés aux besoins de la personne dépendante et surtout une meilleure considération vis-à-vis des aidantes - puisque ce sont d'abord des femmes qui jouent ce rôle.

Les chiffres sont éloquents : selon des études sérieuses, 40% de ces aidantes voient aujourd'hui leur santé altérée. Elles ont du mal à trouver le sommeil, se nourrissent moins bien et souffrent d'un épuisement physique et moral. Nous devons donc mieux les accompagner pour qu'elles ne se sentent plus cantonnées dans ce seul rôle. C'est aussi à elles que nous devons penser, pour préserver leur santé, leur vie familiale et leur activité professionnelle.

En tant que ministre des Solidarités, vous êtes en charge des droits de la femme. La Journée de la femme a été l'occasion de rappeler toutes les inégalités qui persistent entre les hommes et les femmes. Cette journée n'est-elle pas le bal des hypocrites pour se donner bonne conscience ?

La réponse est contenue dans votre question : la journée internationale de la femme est précisément l'occasion de rappeler très largement au grand public l'importance du respect des droits des femmes et de l'égalité entre les femmes et les hommes, en France mais aussi dans le monde, partout où ces droits sont bafoués. C'est un sujet qui concerne la société dans son ensemble, car ce qui se fait au bénéfice des femmes se fait au bénéfice de tous : j'en suis profondément convaincue.

Cette journée permet, année après année, de mesurer les avancées en la matière - et il y en a fort heureusement - et le chemin restant à parcourir. En cela, elle favorise une réelle mobilisation collective des acteurs. Les mesures en faveur de la lutte contre les violences faites aux femmes, ou encore la récente loi relative à la représentation des femmes dans les conseils d'administration et de surveillance des grandes entreprises, témoignent de notre engagement en la matière. Je présenterai aussi prochainement un plan d'action interministériel en faveur de l'égalité entre les hommes et les femmes, qui illustrera l'action déterminée de l'Etat et des acteurs institutionnels.

Ces inégalités s'accroissent en particulier à l'arrivée du premier enfant. Comment permettre aux femmes de ne pas être freinées dans leur carrière à ce moment charnière de leur vie ?

Cette question de la conciliation entre emploi et vie de famille est cruciale. N'oublions pas que la France demeure un modèle de société exemplaire, qui combine taux de fécondité élevé (le plus haut de l'Union européenne avec l'Irlande) et forte implication des femmes dans la vie professionnelle. Les entreprises qui s'engagent doivent être valorisées : c'est le sens notamment du Label Egalité, qui récompense les pratiques exemplaires en matière de gestion des ressources humaines, de communication et d'articulation des temps professionnels et personnels. Naturellement, il faut aussi lutter avec détermination contre toutes les formes de discrimination, intolérables, liées à la grossesse et à la maternité.

> ***"ce qui se fait au bénéfice des femmes se fait au bénéfice de tous"***

Au-delà, je convierai en juin l'ensem-

ble des acteurs - Etat, entreprises, associations, partenaires sociaux… - à une conférence sur l'égalité professionnelle et le partage des responsabilités familiales. La place et le rôle des pères dans ce partage est un sujet important. Je suis pour ma part, par exemple, favorable à un congé paternité obligatoire. Aujourd'hui, seulement 2/3 des pères prennent ce congé : or, le partage des responsabilités est un gage essentiel de l'égalité professionnelle et, j'en suis convaincue, une attente des familles d'aujourd'hui.

Question plus personnelle, dans le 4ème nous sommes à deux pas de l'Opéra Bastille. On vous dit passionnée d'opéra. Est-ce un lieu que vous fréquentez ? Quel est votre opéra préféré ?

Oui, Bastille est pour moi un lieu culte. Mon dernier spectacle fut Sicgefried avec Philippe Jordan à la baguette et j'ai pratiquement un rendez-vous bimensuel avec cette scène mythique. Choisir un opéra et un seul est trop dur alors laissez m'en trois : Don Giovanni de Mozart, Don Carlo de Verdi et Parsifal de Wagner.

Vous avez dit de François Fillon, qu'il était votre petit frère. Quel conseil lui donne sa grande sœur pour l'avenir ?

Reste toi-même et n'oublie pas notre phrase de reconnaissance : *"Il n'y a pas de victoire politique sans victoire idéologique"*.

La réforme de la dépendance :

enjeux et chiffres clés

La réforme de la dépendance était un engagement de campagne présidentielle de Nicolas Sarkozy. Conduite par Roselyne Bachelot, elle constituera l'un des derniers grands chantiers de ce quinquennat.

Cette réforme vise à mettre en place les mesures structurelles qui permettront d'affronter le choc démographique des prochaines décennies. En 2050, on estime en effet qu'un Français sur trois aura plus de 60 ans, contre un sur cinq aujourd'hui. Dans le même temps, la population active devrait diminuer de 10%. Face à de telles évolutions, les enjeux sont multiples. Le premier enjeu est d'assurer le financement de la prise en charge de la dépendance. On sait aujourd'hui que le système actuel ne suffira pas. Le nouveau système devra notamment avoir comme objectif de permettre aux personnes et aux familles de choisir librement entre le maintien à domicile et l'hébergement en établissement. La réforme devra également veiller à soutenir les familles, et en particulier les familles des classes moyennes qui sont trop riches pour bénéficier des aides sociales et trop pauvres pour bénéficier des réductions fiscales. A l'heure actuelle, près de 30% des plus de 50 ans consacrent en moyenne 4 heures par jour à s'occuper d'un parent dépendant. Enfin, il faudra probablement accompagner le développement du secteur de l'aide à la personne. Aujourd'hui, les personnes de plus de 70 ans représentent déjà près de 40% des particuliers employeurs de salariés à domicile.

25 milliards d'euros consacrés à la prise en charge de la perte d'autonomie des personnes âgées.

20 milliards financés par l'Etat et l'assurance maladie (dont 13,4 milliards pour l'assurance maladie).

5 milliards financés par les conseils généraux qui versent l'APA et prennent en charge les frais d'hébergement en maison de retraite pour les personnes dont les ressources sont les plus faibles.

1 200 000 personnes bénéficiaires de l'Allocation personnalisée d'autonomie

500 000 personnes hébergées en établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) ou en unités de soins de longue durée (USLD)

Création de **25 000** places en EHPAD et de 232 000 places de services de soins infirmiers à domicile (SSIAD) grâce au plan solidarité-grand âge de 2008-2012

Blanchiment des dents

Sunlimited

Blanchiment des dents : Si un chirurgien dentiste à Paris demande entre 700 et 900 € pour un blanchiment des dents, il existe aujourd'hui des kits vendus dans le commerce et aussi efficaces. Celui qui nous est apparu le plus performant est celui vendu chez Sunlimited. Ce centre de bronzage propose un kit à 160 € venu d'Allemagne dont les résultats sont surprenants !

le+ Kit à 160 € !
ouvert tous les jours.

3 Boulevard de Sébastopol
75001 PARIS

T : 01 40 26 40 13

Débat la politique municipale en direction des personnes âgées

La révolution de l'âge doit nous inviter à avoir un autre regard sur la vieillesse. Mais Monsieur le Maire, la révolution du vieillissement ne doit-elle pas aussi nous mener à avoir une autre vision de l'action publique en la matière ?

Vincent Roger nommé rapporteur

Le Conseil de Paris du 30 mars dernier a voté la mise en place d'une mission d'évaluation relative "*aux personnes âgées en perte d'autonomie à Paris : état des lieux et perspectives*".

Vincent Roger a été désigné par ses pairs comme rapporteur de cette mission qui va durant les six prochains mois faire un audit complet des politiques de la ville en direction des seniors.

"Répondre à la révolution du vieillissement constitue le défi majeur de la puissance publique en matière sociale pour les trente prochaines années. Cette mutation profonde de nos sociétés due à l'allongement de la durée de la vie doit inviter les responsables publics à faire face à des enjeux multiples.

Enjeu de solidarité, autour de l'exigence que nous nous faisons du pacte républicain garant du vouloir vivre ensemble entre les générations.
Enjeu de gouvernance également, parce qu'il est désormais nécessaire d'instaurer un véritable principe de subsidiarité entre l'Etat, la région, le département et la commune, afin de rendre plus efficace les politiques publiques, de rationaliser les dépenses et d'éviter en permanence d'être dans le reproche réciproque.
Enjeu financier enfin, parce que le financement de cette révolution du vieillissement doit nous conduire à explorer toutes les pistes permettant de répondre à la solidarité que toute nation évoluée doit aux seniors tout en n'omettant pas une autre solidarité nationale, celle qui consiste à ne pas faire hériter les générations de demain, des déficits publics d'aujourd'hui.
La révolution de l'âge doit nous inviter à avoir un autre regard sur la vieillesse. Mais Monsieur le Maire, la révolution du vieillissement ne doit-elle pas aussi nous mener à avoir une autre vision de l'action publique en la matière ? Celle qui consiste à dépasser les clivages, celle qui oblige chaque responsable à sortir de son pré carré pour être un serviteur de cette cause nationale...
Monsieur le Maire, la révolution du vieillissement est un bouleversement !
Oui un bouleversement aux conséquences innombrables qui imposeront, j'en suis convaincu, à l'ensemble des pouvoirs publics des exigences devant allier complémentarité, créativités et humanisme. Votre communication Monsieur le Maire va-t-elle dans ce sens ? A sa lecture, je crains que non et croyez bien qu'avec mon groupe, nous le regrettons tant nous aurions apprécié de votre part un discours plus en lien avec la réalité et l'importance du sujet. Malheureusement, votre communication se réfugie dans l'autosatisfaction et s'évertue à créer des polémiques.
Autosatisfaction quand vous parlez du développement du bénévolat notamment au travers des CAS d'arrondissement alors que votre majorité n'a eu de cesse de vouloir déresponsabiliser les bénévoles.
Autosatisfaction encore lorsque vous abordez l'emploi des seniors alors que votre Plan Départemental d'Insertion avait oublié d'inscrire dans ses publics prioritaires les seniors soit un tiers des allocataires du RSA.
Autosatisfaction également en faisant si j'ose dire du vieux avec du neuf. Vous nous proposez ce matin trois dispositifs. Certes, nous les voterons. Mais répondent-ils aux exigences de la révolution du vieillissement ?
Ainsi vous proposez de remplacer l'Allocation Ville de Paris (APV) par Paris Solidarité en relevant le plafond de revenu des bénéficiaires de 775€ à 840 €.
L'ouverture du dispositif complément santé aux allocataires de "*Paris solidarité*" comme l'extension de Paris Logement sont des décisions qui ne peuvent susciter des désaccords de notre part. Ils représentent un total de 37 millions d'euros soit l'équivalent des investissements pour les voies sur berges. Cette comparaison illustre d'ailleurs vos priorités. Ces mesurettes vous donnent sans doute bonne conscience vis-à-vis des plus défavorisés mais elles ne correspondent en rien aux besoins de Paris notamment pour permettre aux classes moyennes de rester dans la capitale au moment de leur retraite.
Les rentrées fiscales importantes, les augmentations des impôts et les droits de mutation fleurissants auraient du vous conduire à plus de solidarité en

> *"Monsieur le Maire, il y a une réalité des classes moyennes que vous vous refusez à prendre en compte"*

VERBATIM DE VINCENT ROGER

particulier pour les classes moyennes seniors non propriétaires. Ces dernières subissent de plein fouet à Paris la conjugaison de trois phénomènes : la baisse de revenu intrinsèque à l'entrée en retraite, le coût de la vie supérieur à la moyenne nationale et le taux d'effort en matière locative là aussi supérieur au reste de la France. Comme pour le logement social il y a une réalité des classes moyennes que vous vous refusez à prendre en compte.

Mes chers collègues, quant à la polémique, Monsieur le Maire, elle est au cœur de votre communication. En particulier sur le désengagement de l'Etat et à commencer sur le financement de l'APA*. Si les chiffres que vous communiquez sur le recouvrement de l'APA à Paris par l'Etat sont exacts, votre interprétation en est pour le moins trompeuse. D'abord, pour qu'il y ait engagement, il faudrait que loi y oblige. Ce qui n'est pas le cas. Rien ne l'indique dans le texte de loi porté par mesdames Guigou et Guinchard-Kunstler. Dois-je vous rappeler que lors de la création de l'APA, aucune réflexion sérieuse quant à son financement n'avait été menée. Ensuite votre communication passe sous silence ce qu'est aujourd'hui le financement de l'APA, c'est-à-dire un système de péréquation et de solidarité nationale entre départements pauvres et départements plus aisés.

Paris est un département dans lequel la proportion des personnes de 75 ans et plus n'est pas très importante et, comme je l'évoquais, vos choix politiques n'y sont pas pour rien dans ce résultat, avec 7,4 % de 75 ans et plus, notre département est dans les 25% de département ayant le taux le plus faible, mais surtout c'est le département qui a le potentiel fiscal le plus élevé. Votre communication en critiquant l'Etat remet donc implicitement en cause ce mécanisme de péréquation entre départements, opéré par les critères de répartition ayant vocation à aider les départements pauvres à forte densité de personnes âgées dépendantes. Je vous laisse le loisir d'en disserter avec vos collègues, parfois de gauche, Présidents des Conseils généraux bénéficiaires de cette péréquation.

A cela s'ajoute que lorsque l'Etat est aux avant postes vous minimisez son rôle, je pense en particulier au plan Alzheimer dont au niveau local vous en revendiquez les résultats. J'ai à l'esprit notamment la création des MAIA**. Mais au delà de l'autosatisfaction et des polémiques avec l'Etat, votre communication effleure le sujet crucial dans le débat qui s'ouvre sur la dépendance : *"le reste à payer"* ou *"reste à charge"* pour les familles. Est-ce volontaire ? Comment pouvez-vous dans une communication sur la politique de la ville relative aux personnes âgées ne pas l'approfondir ? Ce sujet est pourtant central pour toutes les familles parisiennes en général et pour les classes moyennes en particulier. Pour elles, c'est autant un enjeu humain qu'un défi financier colossal. Il peut varier à Paris en moyenne entre 2200€ mensuel et plus de 5500€. On aurait aimé sur ce sujet, Monsieur le Maire, vous entendre plus. Vous ne pouvez ignorer ces familles. Vous ne pouvez vous réfugiez derrière votre sempiternelle antienne "*c'est de la faute de l'Etat*". Face à une situation qui lui est propre, la ville doit prendre ses responsabilités. Le débat voulu par Nicolas Sarkozy et organisé par le Gouvernement de François Fillon s'engage, Paris doit y tenir son rang. Pour notre part, nous voulons confronter toutes les idées novatrices et pouvoir faire la synthèse entre une solidarité nationale indispensable, une solidarité municipale nécessaire et une prévoyance individuelle envisageable. Cependant, il serait injuste de ma part, Monsieur le Maire, de dire que votre communication n'évoque pas deux enjeux décisifs pour venir en aide aux seniors : l'accompagnement pour le maintien à domicile et la lutte contre la solitude. L'accompagnement des personnes âgées pour rester à domicile est la première des missions de la ville tant il montre notre attachement à la liberté de choix, tant cela est plus rassurant, plus épanouissant pour les personnes concernées et tant, pourquoi ne pas le dire, cela est moins coûteux pour la collectivité. C'est pourquoi, notre capitale devrait être plus en pointe concernant le développement de la gérontechnologie. Si on peut se féliciter des expérimentations comme télégéria et EMGE, notre ville doit aller encore plus loin dans ce domaine.Quant à la lutte contre la solitude, elle doit être une préoccupation de chaque élu comme de chaque citoyen. "*La solitude est une gangrène sociétale qui provoque des pathologies lourdes*" expliquait récemment le professeur Alain Franco. Indiscutablement, au lendemain du drame de la canicule, il y a eu dans notre pays et dans notre ville une prise de conscience. Sous votre autorité des initiatives ont été encouragées. Mais nous devons là aussi être plus ambitieux. Nous le devons parce la solitude demeure le premier des maux urbains.

"La solitude est une gangrène sociétale qui provoque des pathologies lourdes"

Monsieur le Maire, Paris a toujours eu un temps d'avance, si j'ose faire mien ce slogan, oui Paris a toujours eu un temps d'avance pour accompagner avec humanisme et générosité ses seniors. A la lecture de votre communication sur l'action en faveur des personnes âgées "d'*un temps d'avance*", Paris passe à un temps d'arrêt. Il est donc *"temps"* de réagir."

* APA : Aide pour la Perte d'Autonomie (L'Etat accompagne les départements dans son financement par un système de solidarité et de péréquation nationale prenant en compte dans chaque département : 50 % : nombre de personnes âgées de plus de 75 ans ; 20 % : dépenses APA ; 25 % : potentiel fiscal ; 5 % : nombre de bénéficiaires du RMI.

** MAIA : Maison pour l'Autonomie et l'Intégration des malades d'Alzheimer

Hôpitaux de Paris
avril - mai - juin 2011
n°5
LE DOSSIER

Concernant les questions de santé, beaucoup à Gauche se sont spécialisés dans la démesure verbale. Sur ce sujet, pourtant grave, leur ton est souvent agressif, leur rhétorique véhémente et leur sémantique parfois "révolutionnaire" (voir article page 17). Pour eux, le Gouvernement "casse" la santé, démantèle l'hôpital public, organise la médecine des riches, détruit les emplois, n'investit pas et pire, diminue l'offre de soin. La vérité n'est-elle pas un peu plus complexe ?

De l'ambition pour le plus grand CHU d'Europe

Halte à la désinformation !

La restructuration de l'Assistance Publique - Hôpitaux de Paris, très décriée par la majorité municipale, mais aussi quelques "*Mandarins*" conservateurs, est au cœur de cette problématique. Pourtant, la science avance, la vie s'allonge, les techniques se modernisent, les besoins des patients évoluent... Pour toutes ces raisons, l'offre de soin et la gouvernance des hôpitaux doivent s'adapter. Le grand [voire le gros] mot des opposants à toute réforme de l'hôpital, c'est de marteler que l'on ne doit pas avoir "*une approche comptable*". C'est d'ailleurs assez paradoxal de la part de ceux qui ont imposé dogmatiquement les 35h dans l'hôpital dont la conséquence immédiate fut la désorganisation du service public hospitalier et l'augmentation du stress pour les personnels. S'il est évident que la santé ne peut être appréhendée uniquement sous l'angle de la comptabilité publique, il est cependant crucial de ne pas exclusivement la financer par des déficits chroniques et structurels. Plus vous êtes déficitaire, moins vous pouvez emprunter et moins vous êtes en capacité d'investir. Au vu de l'évolution des techniques et du progrès médical pour garantir une médecine alliant proximité et excellence, l'hôpital se doit en continu d'investir. Pour répondre aux besoins des malades, il se doit en permanence d'évoluer. Avons-nous, à titre d'exemple, la même approche aujourd'hui qu'il y a dix ans pour soigner le cancer colorectale ? La réponse est bien évidemment non. De même, la prévention ne devrait-elle pas devenir une priorité ? Aujourd'hui moins de 1% des dépenses publiques consacrées à la santé en Ile-de-France concerne la prévention.

754 Hôpitaux de Paris

Un plan stratégique pour **bâtir l'hôpital du XXIème siècle**

Adopté le 15 septembre 2010 par le Conseil de surveillance de l'AP-HP, ce plan 2010/2014 est avant tout le fruit de deux ans d'échanges et de débats au sein de la communauté médicale des Hôpitaux de Paris. Il n'est donc pas la résultante d'une décision technocratique unilatérale comme certains opposants à ce projet ont voulu de le faire croire. Il est un projet médical (voir ci-contre l'interview du Professeur Coriat). Son objectif est triple : réduire les déficits avec la volonté de revenir à l'équilibre budgétaire en 2012, accroître la capacité d'investissement des hôpitaux et accorder au patient un service de soin alliant qualité et progrès médical. A cet effet, les 37 hôpitaux ont été organisés en 12 groupes hospitaliers, afin de faire des économies d'échelle, de mieux structurer l'offre de soin. Pour chaque groupe, trois niveaux d'intervention se compléteront : *1)* un socle commun (activité de proximité, urgences, réanimation, anesthésie, chirurgie générale, centre IVG, prise en compte des personnes âgées…). *2)* des activités spécialisées réorganisées pour chaque groupe hospitalier (par exemple grands brûlés ou psychiatrie…). *3)* des missions ultra spécialisées relevant de missions régionales ou interrégionales pour activités rares. L'investissement consacré à cette réorganisation sera à la hauteur de 2,2 milliards € (500 millions pour les équipements ; 1,15 milliard pour les travaux *[mise aux normes des bâtiments notamment]* ; 500 millions pour les systèmes d'information). Cette restructuration permettra de mieux mettre en réseau les chercheurs et les praticiens, afin d'être plus réactif pour mieux soigner et guérir. Elle s'accompagnera d'un plan de formation des personnels. Elle développera des politiques de prévention. Le pari de ce plan est double : offrir à chaque Parisien des soins plus sûrs, plus innovants et accessibles à tous ; construire l'hôpital du XXIème siècle celui qui prend en compte le progrès médical pour soigner plus vite et mieux.

N'est-il pas urgent de sortir du tout curatif ? Plus on investira sur la prévention, plus nous serons en meilleure santé et moins les déficits de notre système de santé se creuseront. Avec un déficit de plus de 100 millions € par an, l'AP-HP n'était plus en mesure de garantir son investissement et par conséquent un service public de qualité. C'est pourquoi, il a été décidé de la restructurer via la mise en œuvre d'un plan stratégique. **754** vous propose de faire l'état des lieux de ce Centre Hospitalier Universitaire le plus doté de France et le plus grand d'Europe. Loin des polémiques et de la propagande outrancière de certains pour refuser tout changement et sans nier les difficultés, en tant que Parisiens, nous pouvons être fiers de ce fleuron de la médecine moderne. L'AP-HP c'est une urgence traitée toutes les trente secondes, 30% des greffes réalisées en France, 8000 publications scientifiques par an soit 44% de la production nationale, 6 millions de patients accueillis par an... Combien de capitales dans le monde disposent d'un tel outil de santé publique ouvert à tous ? Cela se compte sur les doigts d'une main.

les 4 **chiffres AP-HP**

37 hôpitaux
22476 lits
4 millions de consultations par an
1 million de passages aux urgences

Les oublis de Monsieur Huchon…

Lors des élections régionales de mars 2010, le Président du Conseil régional avait promis un milliard d'euros sur la mandature pour la santé soit 250 millions d'euros par an. Le budget régional voté en décembre dernier en prévoyait péniblement 76 millions soit un mensonge de 174 millions au détriment de la santé des Franciliens. Sans parler de la baisse de 6 millions de la subvention régionale à l'AP-HP qui pourrait prêter à sourire, si le sujet n'était pas grave, tant les élus socialistes en appellent à la mobilisation pour dénoncer le manque de moyens dans ce CHU qui est pourtant le plus riche de France.

Le grand emprunt soutient la recherche de l'AP-HP…

Jeudi 31 mars dernier Valérie Pécresse et Xavier Bertrand ont annoncé la création de six Instituts Hospitalo-Universitaires (IHU). Trois d'entre eux seront à Paris en lien avec l'AP-HP. Au total, près de 165 millions € seront investis pour le développement de liens entre la recherche fondamentale et des applications cliniques. Ces trois IHU auront pour mission de créer des produits et des procédés préventifs, diagnostiques et thérapeutiques innovants. Le premier, coordonné par l'Institut du Cerveau et de la Moelle épinière (ICM), sera dédié au progrès dans la prise en charge des maladies du système nerveux notamment la maladie d'Alzheimer. Le deuxième, nommé IMAGINE, situé à l'Hôpital Necker, aura pour ambition d'accélérer significativement la connaissance sur les maladies rares en réunissant plus de 8000 scientifiques et médecins. Le troisième, l'Institut de Cardiométabolisme et Nutrition (ICAN), à l'hôpital de la Pitié-Salpêtrière, consistera à améliorer la recherche pour mieux soigner notamment les personnes atteintes d'obésité, de troubles cardiaques et de diabète.

Interview du Professeur Pierre Coriat

Président de la Communauté Médicale d'Etablissement de l'Assistance Publique- Hôpitaux de Paris

La vérité sur l'Hôtel Dieu

Que répondez-vous à ceux qui annoncent la fermeture et la vente de l'Hôtel Dieu?

La gouvernance de l'Assistance Publique-Hôpitaux de Paris, aussi bien dans sa composante médicale que dans sa composante de direction, a défini dans le cadre du plan stratégique 2014 un projet médical pour l'Hôtel Dieu qui garantit sa pérennité.

Le projet pour l'Hôtel Dieu a été arrêté dans une démarche basée sur trois préalables permettant de réformer sans détruire : 1) Partir de la demande de soins et décliner une offre de soins prenant en compte l'évolution du profil des spécialités médicales à l'échéance de 2020. 2) Intégrer l'offre de soins de chaque établissement de l'AP-HP dans la distribution des soins en Ile-de-France en désignant clairement des filières de prise en charge. 3) Formuler une stratégie médicale de haut niveau, tournée vers l'innovation thérapeutique et la veille sanitaire en lien avec l'Université.

Les activités médicales qui seront maintenues et développées à l'Hôtel Dieu sont l'accueil des Urgences, avec des filières adaptées de prise en charge, et les soins aux malades ambulatoires. La place de l'hôpital dans le parcours du patient a considérablement évolué depuis 10 ans. Pour cela les restructurations qui nous incombent, non pas pour des raisons économiques, mais pour des raisons médicales, imposent de redéfinir en profondeur les structures de prise en charge des malades et leurs organisations. L'hôpital d'aujourd'hui n'est plus un centre d'hébergement, mais un centre d'excellence qui met à la disposition de malades ambulatoires des plateaux techniques médicaux adaptés à leurs demandes. Parallèlement aux activités cliniques, l'Hôtel Dieu abritera une structure ambitieuse, hospitalo-universitaire de santé publique. Cette structure permettra de mieux cerner les évolutions de la médecine actuelle, moins centrée sur la maladie mais plus sur la santé, en privilégiant la prédiction et la prévention.

> ***"A l'Hôtel Dieu, les activités médicales seront maintenues et développées"***

Concernant les urgences, seront-elles toujours en mesure d'accueillir dans les meilleures conditions les patients (120 000 par an) ?

A partir du moment où l'accueil et la prise en charge des urgences sont définis comme projet médical de l'Hôtel Dieu, les moyens seront mis à la disposition de toutes les structures médicales de cet établissement impliquées dans la prise en charge de l'urgence pour leur permettre de remplir leurs missions.

Les opposants au projet parlent d'un plateau technique au rabais avec moins de moyens humains et matériels pour les urgences. Est-ce la réalité ?

La nouvelle orientation que nous proposons à l'Hôtel Dieu a pour seul objectif d'assurer de façon durable la modernisation de son offre de soins pour en améliorer la qualité. Si les progrès de la médecine concourent à une diminution de l'hospitalisation conventionnelle, ils n'en imposeront pas moins une adaptation des structures hospitalières, un investissement constant en équipements médicaux, et des dépenses toujours plus importantes en termes de médicaments et de dispositifs médicaux. C'est dans cet esprit que nous bâtirons avec la communauté médicale de l'Hôtel Dieu, des structures permettant d'assurer les missions qui leur sont confiées.

Faire bouger l'hôpital public n'est-ce pas mission impossible?

Nous devons convaincre que mener des restructurations n'est pas un objectif en soi mais une condition nécessaire pour porter des projets, moderniser notre offre de soins et améliorer les conditions de travail des soignants. Nous n'avons aujourd'hui qu'une seule action possible : réaliser l'indispensable mutation de l'hôpital public vers la médecine du XXIème siècle, en mettant en œuvre des réorganisations du plan stratégique. Nous pourrons ainsi dégager des marges de manœuvre indispensables à l'amélioration de notre offre de soins et du quotidien des soignants de l'institution. Les restructurations pour moderniser l'offre de soins et pour préserver les emplois soignants, là où la demande de soins le nécessite, doivent se poursuivre avec pour seul objectif une "*AP-HP 2020*" adaptée aux progrès de la médecine, à l'évolution des métiers soignants et à la demande de soins en constante évolution. Il faut impérativement inclure dans ce constat l'absolue nécessité que l'AP-HP bénéficie de la part des pouvoirs publics (Etat, Ville, Région) d'un investissement au-delà de ses capacités d'autofinancement et d'un financement équitable de ses activités de proximité, de recours, d'enseignement, de recherche, de veille technologique et d'innovation thérapeutique.

Agenda passé et à venir de Vincent Roger

Passé

7 janvier, colloque "*Philippe Seguin : la politique une affaire de volonté*" avec François Fillon et Bernard Accoyer [Vincent Roger en fut un des principaux organisateurs] ; 13 janvier, vœux à la Mairie du 4ème ; 18 janvier, visite du Sénat avec des administrés du 4ème et la Sénatrice Catherine Dumas ; 19 janvier, vœux de Valérie Pécresse ; 20 janvier, Groupe de travail à l'Hôtel de ville sur l'accès aux soins et démographie médicale, Commission des Affaires sociales au Conseil régional ; 24 janvier, audition de Mireille Faugère, directrice générale de l'AP-HP ; 25 janvier, vœux aux militants UMP de la 7ème circonscription avec Claude-Annick Tissot et Chantal Jouanno ; 27 janvier, 66ème anniversaire de la libération d'Auschwitz à la synagogue de la place des Vosges ; 31 janvier, Commission permanente du Collège Charlemagne, Conseil d'arrondissement ; 3 février, Conseil Régional ; 7/8 février, Conseil de Paris ; 10/11 février, Conseil Régional ; 12 février, messe pour les anciens combattants à l'Eglise Saint Paul ; 17 février, vernissage des peintres du Marais ; 10 mars, Groupe de travail à l'Hôtel de ville sur l'accès aux soins et démographie médicale ; 19 mars, Cérémonie pour les anciens combattants d'Algérie à la Mairie du 4ème; 21 mars, Conseil d'arrondissement ; 22 mars, Conseil de l'école de la rue de Moussy ; 28/29 mars, Conseil de Paris, Commission des Affaires sociales à la Région ; 30 mars, remise des insignes de Chevalier de la légion d'honneur par Laurent Wauquiez à Jean-Jacques Giannesini, Conseiller de Paris ; 29 mars, audition de Claude Evin, Directeur général de l'ARS, devant la Commission des Affaires sociales du Conseil régional, 31 mars, Commission des Affaires sociales à la Région, Conseil d'administration du Lycée Sophie Germain ;

A venir

2 avril, Inauguration avec Bertrand Delanoë de la tribune Philippe Séguin au Parc des Princes ; 4 avril, Assemblée générale du Centre Régional de ressources et d'Information et de Prévention sur le VIH/SIDA (CRIPS) ; 5 avril, Conseil d'administration du lycée Charlemagne ; 6 avril, Mission d'information et d'évaluation "*personnes âgées en perte d'autonomie à Paris*", Conférence du territoire "*santé*" de Paris ; 7/8 avril, Conseil Régional d'Ile-de-France, Remise de l'Ordre national du mérite à Céline Boulay-Espéronnier, Conseillère de Paris ; 12 avril, colloque du club Droite sociale ; 13 avril, réunion avec Claude Annick Tissot et le Professeur Bernard Debré, Conseiller et Député de Paris, sur "*l'affaire du Médiator*" ; 28 avril, Compte Rendu de mandat à l'école élémentaire du 15 rue Neuve Saint Pierre ; 2 mai, Conseil d'arrondissement ; 4 mai, Conseil 'administration du Centre d'Action Social de Paris ; 9 mai, Conseil d'arrondissement ; 11 mai, Commission des Affaires sociales au Conseil de Paris ; 12 mai, Commission des Affaires sociales à la Région ; 16/17 mai, Conseil de Paris ; 25 mai, café politique de la section 4ème du Parti radical avec Rama YADE ; 14 juin, Conseil d'arrondissement ; 15 juin, Commission des Affaires sociales au Conseil de Paris ; 16 juin, Commission des Affaires sociales à la Région Ile-de-France ; 20/21 juin, Conseil de Paris ; 23/24 juin, Conseil régional d'Ile-de-France ; 30 juin, Commission des Affaires sociales à la Région, Conseil d'administration du Centre d'Action Social de Paris ; 4 juillet, Conseil d'arrondissement, 6 juillet, Commission des Affaires sociales au conseil de Paris ; 11/12 juillet, Conseil de Paris…

Pour joindre Vincent ROGER, c'est simple
Par Mail : vincent.roger@paris.fr
Par fax : 01 42 76 53 93
Par téléphone : 01 42 76 64 91
Par courrier : 9, place de l'Hôtel de Ville 75 196 Paris RP

Le patrimoine architectural cultuel de Paris est en péril. Il n'est pas rare qu'il se dégrade à en devenir dangereux. Ce constat semble laisser impavide la Mairie qui se contente de mettre en place de coûteux filets protecteurs n'éradiquant rien de l'origine des troubles.

Rénovation de **l'Eglise Saint-Paul** entre Richelieu et Napoléon III ?

Ainsi en est-il de l'église Saint-Paul Saint-Louis. Elle va, toutefois, bénéficier du traitement prochain de sa seule façade qui à l'origine a été offerte par Richelieu. Il était grand temps.

Edifiée au 17ème siècle par les Jésuites très attentifs aux formes extérieures du culte divin, l'église Saint-Louis - dénommée Saint-Paul Saint-Louis au début du 19ème siècle - recueillera les cœurs de Louis XIV et de Louis XIII qui en posa la première pierre et paya de sa cassette personnelle la plus grande partie des autres travaux.

Cette église conventuelle de fondation royale est la première en France à affirmer un style baroque. C'est-à-dire classique au regard du gothique. Les foules y accourraient pour écouter l'orateur Bourdaloue dont Madame de Sévigné ne ratait aucun des prêches.

"Il était grand temps"

Après l'expulsion des Jésuites, les Génovéfains portèrent atteinte à la magnificence intérieure de l'édifice. La Révolution apporta ensuite son concours dans la réalisation des destructions intérieures et extérieures. La façade ne fut pas oubliée… Puis Robespierre vint y présider le culte de la Raison et la princesse de Lamballe expira sur le parvis après les massacres de la prison de La Force.

Reste une question esthético-historique. Est-ce que les travaux à venir restitueront une façade identique à celle des origines avec la frise et la dédicace de Richelieu de 1634 ou bien à celle remaniée sous Napoléon III. Nous nous félicitons des travaux qui vont débuter. Mais n'oublions pas le triste état des autres édifices cultuels qui attendent qu'il soit veillé sur eux : Saint-Louis en l'Ile, Saint-Merri, ou Saint-Gervais.

Encore un effort Monsieur le Maire, même si cela nécessitait une nouvelle répartition des dépenses. Plus pour la pérennité du patrimoine, moins pour les éphémères Nuits Blanches.

Pierre Garese

Meeting
en Mairie du 4ème

Le mardi 17 mars dernier la Maire du 4ème a organisé une *"réunion de mobilisation contre la fermeture de l'Hôtel Dieu"*. Plus de 150 personnes avaient répondu présents.

Certains venaient en militant comme on va à la messe ; d'autres de bonne foi voulaient s'informer sur le devenir de cet hôpital cher à tous les habitants de l'arrondissement. Malheureusement pour ces derniers, cette réunion a vite pris des accents de meeting politique. La première salve a été tirée par Pierre Aidenbaum, Maire PS du 3ème arrondissement. Il a parlé pendant 20 minutes non de l'avenir de l'Hôtel Dieu mais du *"Gouvernement de la casse sociale"*. A ses yeux, le Gouvernement est responsable de la casse de l'école, de l'hôpital, des services publics, de la police… Peu importe que le Gouvernement de François Fillon ait doublé l'aide d'urgence, relevé de 25% les minima sociaux, défiscalisé des 2/3 les six millions de foyers modestes… Ce soir là, Monsieur Aidenbaum a été le porte parole d'une gauche qui se considère comme dépositaire de la morale concernant les questions sociales. L'édile du 3ème a visiblement confondu cette réunion avec le premier meeting du PS pour la présidentielle à venir. Le deuxième coup de canon fut donné par la Maire de notre arrondissement. Soyons honnêtes, pour sa part elle ne parla que de l'Hôtel Dieu. Il faut dire que, depuis sept ans, elle a décidé d'en faire son fonds de commerce. Son discours consista à expliquer que l'Assistance Publique - Hôpitaux de Paris (AP-HP) avait pris la décision de fermer l'hôtel Dieu et de le vendre. Oubliant que parler de l'hôpital public est un sujet grave qui devrait de la part d'un élu ne faire l'objet d'aucun mensonge et d'aucune démagogie. Jouant sur l'émotion bien compréhensible de l'assistance en annonçant sans aucune preuve la fermeture d'un service qui accueille 120 000 urgences par an. Sur jouant l'indignation, c'est à la mode, pour dénoncer la spéculation immobilière de l'AP-HP avec la vente de son siège. Cette *"colère"* ne manque pas de sel tant la majorité municipale, à laquelle Madame la Maire appartient, a encouragé ladite spéculation et a bâti le budget de la ville de Paris sur la folie immobilière. Un septième du budget de Paris provient désormais des droits de mutation. La ville de Paris depuis l'arrivée de la Gauche est devenue spéculo-dépendante… Pour en revenir à ce *"meeting"*, on peut s'interroger. Pourquoi la Maire du 4ème arrondissement n'a-t-elle pas invité un représentant de l'AP-HP ou de l'Agence Régionale de Santé (ARS) administrations pourtant en charge de l'avenir de l'Hôtel Dieu ? Le rôle d'un Maire d'arrondissement est-il d'affoler la population ? D'organiser des meetings partisans en Mairie ? Ou de faire de la Mairie un lieu d'échanges où chacun pourrait s'exprimer notamment sous forme de débat contradictoire ? Face à cette mobilisation de la désinformation, Vincent Roger, a pris la parole pour faire part de sa désapprobation. Sous les quolibets de certains voire les huées d'autres, il a rappelé que si on ne pouvait pas nier le manque de communication de l'AP-HP, notamment sur le transfert, vu la vétusté des lieux, de la chirurgie lourde et de l'ambulatoire programmé à Cochin, il était scandaleux d'annoncer sans aucun fondement le fermeture des urgences. Il a rappelé ensuite que l'organisation du plateau technique des urgences allait faire l'objet d'une discussion au cours des 18 prochains mois entre urgentistes pour l'améliorer. Il a mentionné qu'il n'était pas question de se débarrasser de l'IRM ou du scanner comme le prétendait la Maire. Enfin, il a ajouté qu'un institut de santé publique allait voir le jour à l'Hôtel Dieu pour développer la prévention et l'éducation thérapeutique. Et également qu'il n'était pas irrationnel de la part de la direction de l'AP-HP d'installer son siège à l'Hôtel Dieu puisque cette restructuration, prévue de longue date, libérait un tiers des locaux. La Maire du 4ème ne pouvait d'ailleurs l'ignorer. A la fin de cette réunion *"musclée"*, un délégué CGT est venu voir Vincent Roger pour lui dire "*je ne suis pas d'accord avec vous mais vous au moins vous êtes courageux*". On ne pouvait lui faire plus beau compliment !

Télex **du 4ème**

Changement à la tête du commissariat du 4ème arrondissement, la commissaire Johanna Primevert prend en charge le commissariat d'Anthony dans les Hauts-de-Seine, Dominique Dague devient commissaire du 4ème … **La librairie Ulysse**, rue Saint-Louis en l'Ile vient de fêter ses quarante ans… Les parents d'élèves du **Lycée Sophie Germain** proposent de transformer la rue de Jouy en zone de rencontre avec limitation de la vitesse à 20km/h… Le Conseil d'arrondissement a voté à l'unanimité l'apposition d'une **plaque commémorative au 7 rue des Rosiers en mémoire des victimes de l'attentat du 9 août 1982**…La Maison Victor Hugo, 6 place des Vosges, organise du 8 avril au 28 août prochain, une **exposition "*Les Hugobjets*"**… La densité moyenne est dans notre arrondissement selon une étude de l'Atelier Parisien d'Urbanisme (APUR) de **18211 habitants au km²**…

28 avril à 19h00,
Vincent Roger vous invite à son compte rendu de mi-mandat
à l'école élémentaire du 15 rue Neuve Saint Pierre

Paris du bout de ma lorgnette

par Nelly Garnier

J'adore le printemps à Paris. Un frémissement s'empare de nos rues, la vie renaît, les terrasses se remplissent. Le dimanche, les Parisiens flânent au marché aux fleurs et aux oiseaux, choisissant avec soin les plantations qui orneront les jardinières de leurs balcons. Pour ma part, après avoir longuement hésité entre la Gariguette et la Charlotte, j'ai opté pour la Mara des bois. C'est une variété remontante. Pour les vrais citadins, sachez que cela signifie que mes plants produiront des fraises en continu de mai à septembre. J'étais très fière de montrer ma science horticole à des amis qui, je le précise, habitent le 15ème arrondissement. C'est alors que le couperet est tombé : "*T'es vraiment qu'une bobo !*". C'est vrai que je ne me déplace quasiment plus qu'en Vélib. C'est vrai que j'ai joué à la pétanque à Paris Plage l'été dernier et qu'en plus j'ai adoré. Alors, suis-je bobo ? J'ai cherché la réponse dans Le Dictionnaire du look de Géraldine de Margerie et d'Olivier Marty. Vous me direz, connaître l'ouvrage est déjà un indicateur. Ce qu'on y apprend, c'est que notre société, ce n'est pas d'une part le bobo qui achète bio, vote à gauche et lit Télérama et de l'autre le BCBG (prononcer bèzebège) qui va à la messe le dimanche, vote à droite et porte des mocassins à glands. Asseyez-vous à une terrasse place de la Bastille. Vous verrez passer des lolitas et des baby-rockeurs qui sortent du collège, des hippies chics s'apprêtant à dévaliser Antik Batik. Avec un peu de chance un néo-dandy s'assiéra à vos côtés pour commander un verre d'absinthe et vous observerez au loin quelques punks à chiens traînant sur les marches de l'Opéra. Paris, c'est cela, cette diversité qui nous apprend, il est vrai, à respecter et accepter la différence. Alors, oui, je suis sûrement un peu bobo, mais suis-je forcément de gauche pour autant ? Je ne le crois pas. Je pense que le Vélib était une bonne idée, j'apprécie beaucoup d'événements culturels portés par la Ville de Paris. Je sais cependant que ce ne sont que des paillettes. Je sais que la municipalité actuelle ne répond pas aux vrais problèmes des Parisiens, les problèmes de logement, de transport, de garde d'enfants, etc. Je sais enfin que la politique, ce n'est pas de ne se préoccuper que des loisirs. Ce serait trop facile. Un homme politique doit avoir le courage de réformer, le courage de s'attaquer à la question des retraites ou de la dépendance, le courage de maîtriser les dépenses publiques. Alors, de droite, oui. Bobo, je ne sais pas. Ce n'est peut-être pas incompatible ?

Le billet vert

de Ludovic Roubaudi, écrivain

Chaque année, la France doit traiter 22 millions de tonnes d'ordures ménagères. En dix ans, les coûts de traitement ont augmenté en moyenne de 8.3%. Cela s'explique par la hausse du volume et la modernisation des techniques de traitement. A ce jour, c'est la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères, signalée en bas de la taxe d'habitation, qui finance ce service. Son montant n'est pas calculé en fonction du volume de déchets produits mais sur la base de la valeur locative du logement. Ce qui n'incite personne à réduire sa production de déchets.

L'idée de passer de la taxe à la redevance : c'est-à-dire de faire payer en fonction du volume de chacun semble une solution. La France ne serait pas le premier pays à passer de la taxe à la redevance : l'Allemagne, l'Autriche, la Belgique, la Finlande, la Suède et la Suisse ont déjà largement fait ce choix. Et avec succès. Même si certains couacs se sont fait entendre. En Suisse par exemple, quelques temps après la mise en application de cette tarification, certaines entreprises ont vu leur facture de déchets augmenter car leurs employés vidaient chaque matin leurs poubelles dans les bacs de leur entreprise. Un comportement financièrement compréhensible mais écologiquement inacceptable. Car le but de la redevance est bien de rendre le particulier acteur et maître de ses déchets et par rebond de faire baisser le volume de déchets. Refuser ce système en déposant ses ordures chez le voisin revient à clamer haut et fort : "*Je me fous de l'environnement car il ne me coûte rien*".

C'est d'autant plus inacceptable que lorsque l'expérience est suivie par chacun, elle se révèle payante. Ainsi, le syndicat mixte de Montaigu-Rocheservière (desservant 42 000 habitants), lança en 1999 une redevance incitative. Dix ans plus tard, le bilan est sans équivoque : sur une collecte annuelle de 13 000 tonnes, la part non recyclable s'élevait à 11 000 tonnes en 1999. Aujourd'hui, on collecte 16 500 tonnes dont seulement 5 000 tonnes ne sont pas recyclables. Grâce à ce système, les habitants de Montaigu-Rocheservière produisent trois fois moins de déchets que la moyenne nationale. L'économie réalisée sur le service est d'un million d'euros ce qui a induit une baisse du coût du service de collecte par habitant à 57€, alors que la moyenne nationale s'élève à 90€. Soit une économie d'environ 27%.

Agir pour protéger l'environnement coûte cher... uniquement si l'on ne s'en soucie pas. Car si l'on agit, si l'on trie, si l'on décide de changer de comportement, alors on trouvera réellement de l'or dans nos poubelles.

Après l'affaire du Médiator, le Président de la République et le Ministre de la Santé m'ont demandé de leur faire, avec le Professeur Even, un rapport sur le médicament en France.

AFFAIRE DU MÉDIATOR
drame inacceptable

Par le Professeur Bernard Debré Ancien Ministre - Député de Paris

Cette affaire est emblématique des dysfonctionnements qui existent au sein de certains laboratoires pharmaceutiques et des agences.
L'inspection générale des affaires sanitaires et sociales (IGASS) avait analysé ce drame, son rapport est sans appel. Il est cruel et terrifiant. D'abord un laboratoire qui met sur le marché le Médiator en masquant sa composition, des agences qui l'acceptent et, surtout, malgré de nombreux signaux, ne le retirent pas alors qu'il l'est dans de nombreux autres pays proches de chez nous. Ce sont ces dysfonctionnements qu'il faut analyser et supprimer.
D'abord au niveau des laboratoires. Depuis 10 ans, ils ne trouvent pas de véritables nouveaux médicaments efficaces mais il faut de la rentabilité pour satisfaire les actionnaires. Le marketing passe avant le malade : "*Vendre le plus possible même si...*". C'est le premier drame inacceptable.
Ensuite, les agences pléthoriques, composées de dizaines de commissions qui tournent en rond et ne prennent pas de décision. Mais surtout des experts dont beaucoup ont des conflits d'intérêts. Ils sont payés par les laboratoires et donnent leurs avis à l'Etat. Ce mélange des genres est inacceptable et malhonnête. Les médecins mal formés, de nombreux journaux médicaux dont la survie n'est due qu'aux laboratoires qui y font de la publicité… Tout ceci est malsain et incroyable !

"le marketing passe avant le malade"

J'ai donc analysé cette filière du médicament et recommandé que l'Etat prenne des décisions simples :
- vigilance à l'occasion de la mise sur le marché de nouvelles molécules : il faut qu'elles soient testées par rapport aux molécules identiques et non plus contre un placebo (le placébo étant dénué de produit comme de l'eau ou du sucre par exemple).
- interdiction pour les experts d'avoir des contrats avec quelque laboratoire que ce soit, pour assurer leur indépendance.
- information saine des médecins et des patients.
Ce sont des recommandations de bon sens, mais qui nécessiteront des transformations profondes tant des mentalités que des actes.

J'aimerais cependant dire que les médicaments, pour beaucoup d'entre eux, ont sauvé des vies humaines ; que grâce à eux des maladies ont été guéries ; que la durée de vie moyenne a augmenté de façon extraordinaire… Pourtant la confiance des Français vis-à-vis des laboratoires a été particulièrement abîmée, il est temps de la restaurer.
Xavier Bertrand, le Ministre de la Santé, a réagi avec rapidité et avec efficacité. Une loi devrait donc être proposée à l'Assemblée nationale très bientôt. Heureusement...

BADIET
TAPIS & MOQUETTES

PRINTEMPS 2011

Des Affaires exceptionnelles !

Tapis iraniens
300X400 1 500 €
250X350 1 000 €

Tapis iraniens
140X200 390 €
200X300 750 €

Tapis modernes tuftes Laine
170X240 150 €

Tapis Flower
140X200
75 €

Jusqu'au 31 mai 2011

BADIET
TAPIS & MOQUETTES

94, bd de Grenelle 75015 PARIS
01 53 95 25 00 (Métro La Motte-Piquet-Grenelle)
www.badiet-tapis.fr